

MAROC

Démonstration

Sous le patronage des forces royales air, le F-20 construit par la société Northrop (USA) a été présenté en démonstration à la base de Salé.

Après avoir été exposé au salon aéronautique de Farnborough devant plus de 100 000 visiteurs et dans le cadre d'une tournée en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, le F-20 Tigershark, l'un des plus récents des chasseurs aériens tactiques produits aux Etats-Unis a accompli sa première visite au Maroc où il a été présenté à diverses personnalités militaires et civiles le samedi 15 septembre 1984, à la 1^{re} base aérienne de Salé.

• Aux jeunes Marocains de sexe masculin ayant suivi la 3^e année secondaire, la marine royale offre une **carrière de technicien** selon goûts et aptitudes.

• Les douanes royales viennent de lancer un appel d'offres pour la fourniture en 1985 de six **patrouilleurs côtiers**. Les propositions doivent porter sur des coques en bois, acier ou GRP.

• Le 1^{er} octobre, le roi Hassan II a reçu à Fès le vice-Premier ministre et ministre de la Défense de la Guinée équatoriale, M. Mba Onana, qui lui a remis un message du président Teodoro Obiang N'Guema Mbasogo.

• M. Joseph Verner Reed, ambassadeur des Etats-Unis, a donné, en sa résidence, un dîner en l'honneur du général Kenneth D. Burns, secrétaire d'Etat américain adjoint à la Défense, en visite dans le royaume. Assistaient notamment à ce dîner, le général Driss Benaissa Faqir, le colonel Mohamed Kabbaj, ainsi que de nombreuses hautes personnalités du gouvernement.

• A l'intention des jeunes garçons et jeunes filles de la 4^e année secondaire, l'école royale mixte d'infirmiers militaires a organisé le 4 novembre 1984 un concours d'admission aux écoles préparant au **brevet d'Etat d'infirmiers**.

• Le roi Hassan II a reçu au palais royal de Fès le général Burns, sous-secrétaire adjoint américain de la Défense chargé des affaires de sécurité internationale.

• Deux **frégates de la marine malaise** ont effectué une escale au port de Casablanca.

Il s'agit des frégates KD Kasturi, commandée par le capitaine de vaisseau Abou Bakr Ben Abduljamil et KD Lekir, par le capitaine de frégate Mohamed Ramli Ben Abou Bakr.

Les équipages des deux bâtiments comptent au total 26 officiers et 222 sous-officiers et marins.

Le Wali du Grand Casablanca et le gouverneur de la préfecture de Casablanca-Anfa, M. Ahmed Fizazi, ont reçu les capitaines des deux frégates.

• Trois chalutiers andalous, Playa de Teuna, Bahía de Torrenova et Catedral-II ont été **arraisonnés par un patrouilleur** et conduits au port de Casablanca, selon le quotidien espagnol ABC. Les trois chalutiers, accusés d'opérer illégalement dans les eaux marocaines, ont été frappés d'une amende d'un million de pesetas.

• Selon l'agence MAP, le 13 octobre, au petit matin, les forces du Polisario ont déclenché une attaque contre le Mur dans le secteur de Zag, à hauteur de Garet Moulana. Des combats violents, particulièrement intenses, ont donné lieu souvent à des corps à corps. Les FAR, grâce à leur action coordonnée, ont acculé les groupements ennemis à la retraite, les obligeant à abandonner sur le terrain un nombre élevé de morts et de blessés, ainsi qu'un matériel nombreux et divers. Le système d'observation des forces armées royales et les déclarations faites ultérieurement par les prisonniers, ayant à leur tête un capitaine-adjoint dénommé El Bouhali, ont révélé d'une façon indubitable que l'attaque avait été préparée et menée à partir du territoire algérien où les adversaires s'étaient groupés et entraînés avant de procéder à leur opération. On déplorait du côté marocain 37 morts. Du côté ennemi, il y eut 176 morts sans compter du matériel lourd abandonné sur le terrain et récupéré intact par les forces armées royales.

Plus de visa

Le 26 septembre, le Maroc et la Libye ont signé à Fès un accord supprimant le système de visa pour les ressortissants marocains et libyens désirant se rendre dans chacun des deux pays. Le document a été signé par le ministre de l'Intérieur, M. Driss Basri, et le secrétaire libyen du Comité populaire général de la Justice, M. Meftah Kouiba, en présence notamment de M. Abdelouahed Radi, secrétaire général de l'Union arabo-africaine (UAA) dont le siège a été installé à Tripoli pour les deux années à venir. Selon l'accord, les deux pays « s'engagent à permettre aux citoyens des deux pays d'accéder aux deux territoires, d'y circuler et d'y résider en vue d'y travailler ou à des fins touristiques, à condition d'être munis d'un document officiel » (passeport). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Meftah Kouiba a émis l'espoir de voir l'UAA liant le Maroc et la Libye « servir de pierre angulaire à la réalisation de l'unité des pays arabes ».

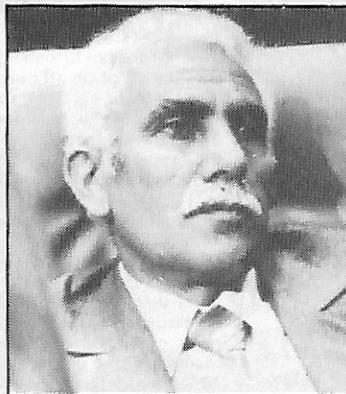
Le ministre de l'Intérieur a, de son côté, exprimé la volonté du roi Hassan II et du colonel Kadhafi d'œuvrer « pour assurer continuité et pérennité à l'union arabo-africaine et déjouer, ainsi, les manœuvres des adversaires et des détracteurs ». Selon M. Basri, l'accord signé « facilite la circulation sans visa des Marocains et Libyens frères dans les deux pays » et « démontre, aux yeux de tout le monde, la sincérité des intentions des deux leaders et des deux Etats arabes pour le développement de leurs relations politiques, économiques et sociales ». M. Abdelouahed Radi, qui a été nommé par le roi Hassan II secrétaire général de l'UAA, a estimé, pour sa part, que la conclusion de ce nouvel accord maroco-libyen est de nature à « démontrer aux détracteurs (de l'UAA) que le souverain marocain et le colonel Mouammar Kadhafi ont décidé de donner substance et consistance au traité d'Oudja ».

ALGERIE

Le président réunit le FLN et l'armée

Les 23 et 24 septembre, le président Chadli Bendjedid a présidé à 24 h d'intervalle, des réunions rassemblant les cadres supérieurs de l'armée et du FLN à la veille de la célébration du 30^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée et du lancement du 2^e Plan quinquennal (1985-1989).

Le 24, au cours d'une séance de travail qui a regroupé les principaux cadres supérieurs de l'armée nationale populaire, le président Chadli s'est informé des progrès accomplis dans le domaine du développement des capacités de défense de la nation. Le 23, il avait formulé des reproches sur l'état de mobilisation du Parti, l'appelant à plus de rigueur, lors d'une réunion avec les membres du secrétariat permanent du comité central, les secrétaires des fédérations et les secrétaires généraux des organisations de masses. « Adhérer au Parti ne doit pas être un simple acte de cotisation », a dit le chef de l'Etat, ajoutant qu'il « importe d'unifier le concept du rôle du Parti, loin de toute démagogie et de toute sentimentalité. »



Président Chadli Bendjedid

• Une **délégation militaire américaine** a effectué une visite officielle. Cette visite est la première depuis 17 ans, ce qui constitue un événement exceptionnel dans les relations entre les deux pays, ont relevé les observateurs. La plus grande discrétion a entouré cette mission, qui comptait 3 experts et était conduite par le général Kenneth D. Burns, sous-secrétaire-adjoint à la Défense, chargé des Affaires de sécurité internationale. De source américaine, on se bornait à indiquer qu'il s'agissait d'une mission d'information conduite par un spécialiste des affaires d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, à l'invitation du ministère de la Défense. Cette visite entre dans le cadre du renouveau dans les rapports entre Alger et Washington, marqué depuis deux ans par une série de voyages de personnalités gouvernementales américaines dont celui du vice-président George Bush, en septembre 1983.

De même source, on déclarait que la visite de la mission militaire américaine était prévue depuis deux mois et revêtait un caractère strictement militaire, ce qui laisse supposer, selon les observateurs, qu'elle pourrait avoir trait à la

volonté manifestée par l'Algérie depuis trois ans de diversifier ses fournisseurs d'armements. Déjà, l'armée, essentiellement équipée d'armements soviétiques, a acquis, au cours des dernières années, plusieurs gros porteurs Hercules C-130. Au delà de l'aspect purement militaire de cette mission, les observateurs ont remarqué qu'elle intervenait quelques semaines après l'accord d'union entre la Libye et le Maroc, perçu à Alger comme un axe dirigé contre l'Algérie et au lendemain de l'accord de désengagement des troupes françaises et libyennes du Tchad.

• **Du matériel d'escrime et des effets et articles de sport** ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC-MDN, BP 246, Alger-Gare.

• Au cours du mois de janvier 1985, les autorités vont recevoir la visite d'une **mission commerciale US** spécialisée en avionique.

• Des **pansements individuels** ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, BP 246, Alger-Gare.

• Des **équipements et matériels de sport** pour salles et terrains ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, DASC-MDN, BP 246, Alger-Gare.

• Une **cuisine stationnaire** de 400 à 600 couverts a fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, direction de la Planification et du Budget, DASC-MDN.

• La coque de la **première corvette construite en Algérie** sur des plans bulgares est en assemblage final aux chantiers navals de Mers El Kebir. Les superstructures sont en alliage léger. La construction des tronçons d'une deuxième unité est en cours. L'assistance technique est ouest-allemande et est assurée par la société Hydroplan Lupp Shies-Defries qui a livré le pont élévateur nécessaire aux travaux.

Satisfaction à Alger

Le 17 septembre, le gouvernement a accueilli avec satisfaction l'annonce du retrait concomitant des forces libyennes et françaises du Tchad, car « elle constitue un début de réponse à l'une des exigences constantes et unanimes de l'Afrique », a déclaré M. Chérif Zérouala, porte-parole du ministère des Affaires étrangères. « L'annonce du retrait progressif des troupes étrangères du Tchad favorise la réunion des conditions nécessaires à l'annonce d'un processus devant aboutir à un règlement durable du problème du Tchad », a-t-il ajouté. Notant que l'Afrique avait exprimé sa position lors du 19^e Sommet de l'OUA, M. Zérouala a poursuivi : « C'est sous la pression constante de l'Afrique et grâce à son attachement à ce que l'affaire du Tchad demeure celle des Tchadiens eux-mêmes, que s'amorce enfin, le retrait des troupes étrangères de ce territoire ». Cette pression et cet attachement, selon lui, demeuraient nécessaires pour que ce retrait « s'effectue en absolue conformité avec le respect de l'unité nationale du Tchad et de son intégrité territoriale. »

Vers l'ère du nucléaire ?

L'Algérie, qui dispose de réserves d'uranium, se prépare à maîtriser la

technologie nucléaire pour lancer à terme un programme devant lui permettre de l'utiliser pour satisfaire, dans une vingtaine d'années, 10 % de ses besoins énergétiques, selon l'hypothèse la plus optimiste émise par les milieux compétents à Alger. Il n'était pas question, pour les autorités, de se lancer dans un programme nucléaire avant d'avoir levé, ou réduit à des niveaux acceptables, la contrainte politique majeure : la dépendance extérieure. Aussi, après des années de réflexion sur l'avenir énergétique du pays, associant hommes politiques, chercheurs et économistes, il a été décidé de bâtir une base scientifique et technologique nationale apte à être le point de départ d'un programme nucléaire nationale, quelles que soient les options énergétiques futures du pays en la matière. Au rythme actuel de production, l'Algérie ne pourra plus, en effet, produire de pétrole dans 15 ans et de gaz dans 70 ans. Aussi, toujours dans un souci d'éviter la dépendance, l'Algérie a commencé à se doter d'un potentiel humain et d'un tissu technologique conséquent pour parvenir à long terme à une intégration optimale de ce secteur dans l'économie du pays.

Le centre des sciences et technologies nucléaires a, en effet, été créé à Alger en 1976. Quelque 200 chercheurs et ingénieurs algériens y travaillent dans neuf divisions, sur une gamme de recherches, allant des minerais et matières premières jusqu'à la gestion des déchets radio-actifs. Ses laboratoires, montés souvent par les ingénieurs du centre, ont permis la réalisation de prototypes, la fabrication de produits nucléaires raffinés, l'utilisation de radio-isotopes ou de rayonnement. Il semble que certaines divisions du centre soient en mesure de contribuer à la construction d'équipements les plus avancés. De plus, des dizaines de chercheurs de ce centre sont passés dans les différents services du Commissariat à l'énergie atomique français, qu'un accord de coopération d'une durée de dix ans lié depuis 1980 avec l'Office algérien de recherches scientifiques (ONRS). C'est un accord comparable à ceux qui avaient été passés par la France avec le Pakistan, l'Iran ou l'Irak.

Les autorités observent la plus grande discrétion sur les projets nucléaires du pays. Ainsi, une commande, que l'Algérie aurait passée en 1980 à la France de deux réacteurs, l'un, d'essai de matériaux, l'autre, d'enseignement, n'a jamais été confirmée. De même, la plus grande discrétion a été maintenue sur d'autres importants projets auxquels la France pourrait être appelée à participer. Même le contrat passé il y a déjà quatre ans entre Sofratome et la Sonelgaz (Société nationale algérienne d'électricité et de gaz), pour l'étude de filières technologiques susceptibles d'équiper de futures centrales, n'a jamais été annoncé. Cependant, l'Algérie ne souhaite sans doute pas devenir une puissance nucléaire, mais exploiter à des fins pacifiques cette source d'énergie pour son propre développement. Elle dispose, en effet, dans le massif du Hoggar, à l'extrême-Sud du pays, de réserves en uranium de plus de 50 000 tonnes d'unités-métal. Plusieurs firmes étrangères, notamment suisses, belges et américaines, participent à la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'exploitation de ces gisements, dont la production doit commencer dans les prochaines années. Les délais de mise en œuvre étant particulièrement longs pour l'énergie nucléaire, il avait été décidé, il y a cinq ans, de mettre à profit la période quinquennale en cours (1980/84) pour l'étude de maturation des projets. Il n'est donc pas exclu que le prochain plan quinquennal (1985/89), dont les grandes lignes ont été adoptées en décembre dernier par le congrès du FLN, permette de lever le voile sur les perspectives du nucléaire en Algérie.

• L'organisation d'entraînement de pilotes professionnels Oxford Air Training School, filiale de CSE Aviation Ltd (G-B) vient de remporter un contrat avec la compagnie de transport aérien intérieur Inter Air Services (IAS). Au terme de ce marché, 24 étudiants sont arrivés en Angleterre le 16 septembre suivis par un nouveau groupe de 24 personnes le 22 septembre. Au bout de deux ans de formation, les stagiaires seront licenciés pilotes commerciaux.

Opérations du front Polisario

Trente-deux soldats marocains ont été tués et 47 autres blessés au cours d'une série d'opérations menées entre le 7 et le 16 septembre par les combattants du Polisario contre les forces marocaines au Sahara occidental, a annoncé à Alger un communiqué sahraoui. Le communiqué a fait état de la destruction de 3 batteries de bitubes de 23 mm, de 2 mortiers de 81 mm, d'un mortier de 120 mm, d'une mitrailleuse de 12,7 mm, de 2 dépôts de munitions et d'un camion militaire. Ces attaques, principalement des pilonnages contre les dispositifs de défense marocains, ont eu lieu notamment dans les régions d'El Argoub et de Mahbès, proche de la frontière algérienne.

• 15 soldats marocains ont été tués et 28 autres blessés au cours d'une série d'attaques menées entre le 16 et le 19 septembre derniers par les combattants du front Polisario contre les forces marocaines au Sahara occidental, selon un communiqué sahraoui publié à Alger. Ce communiqué faisait état, en outre, de la destruction d'un camion-citerne, d'un dépôt de munitions et d'un dépôt de ravitaillement, ainsi que de divers armements. Ces attaques, des pilonnages contre les dispositifs de défense marocains, principalement, ont eu lieu notamment dans la région d'Amgala, celle de Haouza et entre Zag et Jdirya.

• Neuf soldats marocains ont été tués et 15 autres blessés au cours d'une série d'attaques menées entre le 8 et le 24 septembre par les forces du Polisario contre des positions marocaines au Sahara occidental, a annoncé un communiqué du ministère de l'Information sahraoui publié à Alger. Selon ce texte, qui a fait également état de la destruction d'une mitrailleuse lourde et de plusieurs tranchées, ces attaques ont eu lieu dans les régions d'El Argoub et de Ratmia.

• 37 soldats marocains ont été tués et 44 autres blessés au cours d'une série d'opérations menées au cours des premiers jours d'octobre contre plusieurs positions de l'armée marocaine au Nord-Est du Sahara occidental, a annoncé un communiqué sahraoui publié à Alger. Ce texte a fait état de la destruction d'un « grand nombre de

tranchées », de quatre véhicules tous terrains et de plusieurs mitrailleuses.

Un second communiqué, dressant le bilan des activités militaires du front Polisario en septembre a affirmé que les pertes marocaines s'étaient élevées, durant cette période, à 233 tués et 368 blessés. Le communiqué faisait également état de la destruction d'une quinzaine de véhicules, d'un engin blindé et de plusieurs dizaines d'armes collectives.

• 27 militaires marocains ont été tués au cours d'une série d'attaques menées par le Polisario du 4 au 6 octobre dans la région de l'Ouarkiz et dans le Sud-Ouest du Sahara occidental, affirmait un communiqué du front Polisario publié à Alger, le 10 octobre. Ce texte précisait que les opérations contre les positions marocaines se sont déroulées sur « un très large front allant du Megsem Taghermet, dans la région de l'Ouarkiz, à Tachkent, situé sur la route reliant El Argoub à Dakhla ».

• Le 12 octobre, le front Polisario a revendiqué dans un communiqué publié à Alger une série d'attaques menées par ses forces, entre le 4 et le 9 octobre, contre des positions militaires marocaines au Nord-Est du Sahara occidental. Ces opérations ont eu lieu, notamment, à Amgala et Rous El Khachbyne, et ont fait 30 morts et 50 blessés du côté marocain. Le communiqué a fait également état de la destruction de deux dépôts de munitions, de deux mortiers de 120 mm, de trois mortiers de 81 mm, de deux batteries de bitubes de 23 mm, de deux mitrailleuses de 12,7 mm, de deux véhicules Land Rover et de plusieurs tranchées.

• La politique française au Maroc et les motivations marocaines dans la signature du traité avec la Libye ont été critiquées par M. Ahmed Boukhari, membre du comité exécutif du front Polisario et représentant pour le front en Europe. « La France reste le principal ennemi de la République arabe sahraoui démocratique », a déclaré M. Boukhari.

Le représentant du Polisario s'est en outre demandé si l'objectif de la diplomatie secrète du président François Mitterrand ne cachait pas « un complot contre la conférence au sommet de l'OUA. »

TELEPHONE DE VOITURE



■ Un ensemble d'appareils branchés directement sur votre ligne téléphonique vous permet d'appeler ou de recevoir dans votre véhicule le monde entier.

■ Nos appareils s'utilisent comme un téléphone normal dans une zone de 15 à 100 km autour de chez vous.

■ Nous vous proposons une gamme complète du plus simple au plus sophistiqué.

RADIOTEAM

DELTA CLUB/RADIOTEAM
30 RUE PASQUIER, 75008 PARIS
TEL. 268.07.08 - Télex 640 243



Pour recevoir une documentation, veuillez compléter ce coupon et le retourner avec la somme de 20 F à DELTA CLUB / RADIOTEAM - 30, rue Pasquier - 75008 PARIS

NOM Prénom

ADRESSE

• Le 13 octobre, le front Polisario a annoncé avoir capturé des militaires marocains, dont des sous-officiers, au cours d'une **nouvelle offensive** lancée dans la matinée contre les troupes marocaines au Nord-Est du Sahara occidental. Dans un communiqué publié à Alger, le ministère sahraoui de l'Information a affirmé : « De très lourdes pertes ont été infligées à l'agresseur marocain », au cours de cette première journée de l'offensive Grand Maghreb, déclenchée à l'aube, contre l'un des Murs. « Nos combattants ont fait des prisonniers, dont des sous-officiers et des hommes de troupe et récupéré du matériel de guerre », a ajouté le communiqué, précisant : « Quatre points d'appui des forces armées royales marocaines dans la ceinture entre El Khachbyne et Z'Moul Niran, au Sud-Ouest de Zag ont été investis. »

La première opération de l'offensive Grand Maghreb s'est soldée par la mise hors de combat de 295 militaires marocains, dont 75 tués, et la capture de dix autres, a annoncé, le 16 octobre, à Alger, le Polisario. Selon un communiqué, qui ne mentionnait pas les pertes subies par le Polisario, 13 blindés, 17 transport de troupes, 3 positions d'artillerie, deux radars d'alerte lointaine et quatre dépôts de carburant et de munitions marocains ont été détruits. Le Polisario a affirmé en outre que certaines des unités ont « occupé et détruit l'ensemble du dispositif militaire marocain », mis en place, le long du Mur, entre Z'moul Niran et Al Khachbi, au Sud-Ouest de Zag. Selon le Polisario, l'offensive a été lancée à 6 h 00 locales par « une attaque contre le flanc ouest du dispositif de défense de la 7^e brigade d'infanterie mécanisée constitué par les positions d'appui 15, 16, 17, 18, 19 et 20 d'infanterie, l'appui d'artillerie étant fourni par les batteries des 1^{er} et 2^e groupes d'artillerie royale ». Après deux heures de combats, qui ont permis d'investir quatre points d'appui, défendus par le 28^e bataillon d'infanterie, les unités du Polisario « ont débouché sur les arrières des unités marocaines et ont entamé la poursuite de celles-ci qui ont pris la fuite en direction de l'Ouarkiz ». Le 16 octobre, les forces du front Polisario contrôlaient encore en début d'après-midi les positions de l'armée marocaine qu'elles avaient investies, a affirmé un communiqué sahraoui publié à Alger.

Les combattants sahraouis sont « restés jusqu'à midi maîtres du terrain dans le secteur des points d'appui » (...) qui constituaient au Sud-Ouest de Zag le dispositif de défense, le long du Mur érigé par l'armée marocaine... Utilisant le flanc sud du Mur. lui-même, les combattants sahraouis ont repoussé trois attaques marocaines ayant pour but de récupérer les points d'appui investis », selon ce texte.

TUNISIE

Manœuvres d'automne

M. Mohamed Mzali, Premier ministre et ministre de l'Intérieur, a assisté à la phase finale des manœuvres d'automne organisées par la 2^e brigade

de l'armée nationale dans le secteur de Bou Arada.

A son arrivée sur le champ de manœuvres, le Premier ministre, qui était accompagné de M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale, a serré la main aux cadres de l'armée et cadres régionaux de l'administration et du parti dans les gouvernorats du Nord-Ouest ainsi qu'aux officiers de la police et de la garde nationale qui ont participé aux manœuvres. M. Mzali a également serré la main aux membres de la délégation d'officiers de l'armée algérienne venus assister à ces manœuvres en réponse à la visite qu'une délégation d'officiers avait faite en Algérie à l'occasion des manœuvres militaires qui s'étaient déroulées dans la région d'Oran.

Cet entraînement sur le terrain a mobilisé des unités militaires et des formations de la police et de la garde nationale, ainsi que des groupes d'habitants de la région auxquels sont confiées certaines missions aux fins de les habituer aux exigences de la sûreté intégrée globale.

M. Mzali a écouté des exposés sur la deuxième brigade et ses activités, ainsi que sur les manœuvres de contre-offensive effectuées par cette brigade. Il a par ailleurs assisté aux dernières opérations des manœuvres auxquelles participaient les chars, les avions de chasse et les hélicoptères des armées de terre et de l'air. M. Mzali a ensuite inspecté l'hôpital de campagne, la base d'approvisionnement, la base d'appui logistique et le poste de commandement.

• Le navire de guerre français Dives a fait escale à Tunis du 15 au 20 septembre. Il s'agit d'un bâtiment de débarquement de chars BDC.

• M. Mohamed Mzali a reçu une **délégation militaire algérienne** conduite par le colonel Rachid Ben Yelles, directeur de la marine nationale algérienne.

L'entrevue s'est déroulée en présence de M. Slaheddine Baly, du capitaine de vaisseau Habib Ben Fedhila, chef d'état-major de l'armée de mer, et de M. Ahmed Boudahri, chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie à Tunis.

M. Slaheddine Baly a reçu de son côté le colonel Rachid Ben Yelles. L'entretien a porté sur les divers aspects de la coopération entre les armées des deux pays et en particulier leurs marines nationales.

Il a en outre permis de dégager la ferme détermination des deux parties de multiplier l'échange de délégations militaires et d'intensifier l'échange des expériences dans les divers domaines militaires conformément à l'esprit de relations fraternelles exemplaires entre les deux pays frères et entre les présidents Habib Bourguiba et Chadli Bendjedid.

• Au cours d'une **cérémonie officielle** organisée à l'académie militaire de Foundouk Jédid, M. Slaheddine Baly a installé, au nom du président le colonel Hattab Bou Ghezala dans les fonctions de commandant de cette institution. Il a présidé, à cette occasion, l'ouverture de la rentrée à l'académie.

• M. Mohamed Mzali a présidé

l'ouverture des **travaux de la conférence périodique des gouverneurs** en présence de MM. Slaheddine Baly, Hédi Baccouche, directeur du PSD, Rachid Sfar, ministre de l'Economie nationale, Mme Fathiia Mzali, ministre de la Famille et de la Promotion de la femme, MM. Mezri Chékir, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Salah Ben M'barka, ministre des Finances, La-saad Ben Osman, ministre de l'Agriculture, Mohamed Ennaceur, ministre des Affaires sociales, Ameer Ghédira, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur et d'autres hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.

• M. Slaheddine Baly a présidé à l'école d'état-major de Bortal Haydar la **cérémonie d'installation** du nouveau commandant de cette institution de formation militaire et l'ouverture de l'année académique 1984-1985 en présence des officiers de l'armée nationale.

Le ministre a entamé ses activités par l'installation, au nom du président Bourguiba, du colonel Younes Chetali au poste de commandant de l'école d'état-major, où les officiers effectuent un stage d'une année à la suite de leur succès au concours d'entrée.

• Le colonel Abdelhamid Fehri est **nommé** secrétaire permanent du conseil national de la Défense.

• M. Slaheddine Baly a reçu une **délégation malienne** conduite par le colonel Abdoulaye Ouologuen, chef du cabinet du ministre de la Défense.

L'entretien a porté sur les moyens propres à établir une coopération bilatérale dans divers domaines militaires, notamment en matière de formation de cadres.

• Le ministère de la Défense nationale se propose de lancer un appel d'offres pour l'acquisition d'**outillages**.

• MM. Habib Bourguiba Jr., conseiller spécial auprès du président de la République, et Slaheddine Baly ont assisté, à la base aérienne de Sidi Ahmed, à la **présentation du F-20 Tigershak**, le plus récent des chasseurs aériens tactiques produits aux USA.



Chasseur F-20 Tigershark Northrop (USA) décollant

• Le ministère de la Défense nationale se propose de recruter pour les besoins de l'armée de terre des jeunes gens destinés à être **formés comme sous-officiers**.

• M. Slaheddine Baly a reçu une **délégation d'officiers** de l'armée nationale algérienne qui ont assisté aux manœuvres d'automne de la deuxième brigade. L'entretien a porté sur l'examen de la coopération entre les armées des deux pays et les perspectives de son renforcement.

• Le ministère de la Défense nationale se propose de lancer un appel d'offres pour l'acquisition de deux **micro-ordinateurs**.

• M. Caspar Weinberger, secrétaire d'Etat américain à la Défense, a fait une **courte visite de travail** et s'est entretenu pendant environ une heure, aussitôt après son arrivée, le 12 octobre, avec le ministre de la Défense nationale, M. Slaheddine Baly. Une séance de travail a succédé à cette rencontre. Le secrétaire d'Etat américain à la Défense devait être reçu le 13 par le président Habib Bourguiba et quitter la capitale pour Le Caire.

• Le 9 octobre, la deuxième **session du bureau exécutif du Conseil international du sport militaire (CISM)** s'est ouverte à Sousse en présence de M. Lamine Ba, secrétaire général du conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA). Une convention de coopération entre le CISM et le CSSA a été signée au cours de la première séance de travail, pour favoriser l'échange d'expériences entre le sport africain et le sport militaire international. La session a été ouverte par le ministre de la Défense nationale, M. Slaheddine Baly. Les travaux étaient présidés par le général Mohamed Salah Mokaddem, président du CISM.

• Fin septembre, un sous-marin nucléaire d'attaque soviétique de type Victor-I aurait fait **escale à Hammamet** pour cause d'**avaries**. Signalons que l'URSS dispose de 16 SSN de la classe Victor-I.

LIBYE

Retrait du Tchad

Le 27 septembre, le ministre des Affaires étrangères, M. Ali Triki, a confirmé que le retrait des forces libyennes du Tchad avait été entamé

comme prévu le 25 septembre.

• Le 15 octobre, le colonel Kadhafi a reçu le commandant des forces navales turques ainsi que la **délégation** l'accompagnant.

Square Tie de veille en surface-conduite de tir) ainsi qu'un sonar de coque, de type MF, et un IFF High Pole A. L'équipage est de 195 hommes.

• Le ministre français de la Défense a adressé à la marine nationale française, et particulièrement aux bâtiments ayant participé aux opérations en mer Rouge, le message suivant : « **La présence des chasseurs de mines français en mer Rouge prend fin.** Je vous demande de bien vouloir adresser aux commandants des groupes, aux commandants et aux équipages des bâtiments Cantho, Dompierre, Isard, Eridan, Cassiopée, Loire, ainsi qu'au III^e groupement de plongeurs démineurs, mes plus vives félicitations pour le professionnalisme, la disponibilité et l'efficacité dont ils ont fait preuve dans des conditions souvent difficiles, à l'extrême limite de leurs capacités. Le soutien qu'ils ont ainsi apporté à deux pays amis de la France a été particulièrement apprécié. Ils ont manifesté avec éclat la valeur de notre marine nationale : efficacité de nos matériels et compétence de nos équipages. Avec toute ma confiance. »

• Le 8 octobre, M. Ousma El Baz, conseiller politique du chef de l'Etat, a affirmé à Amman que l'Egypte « continue de considérer Israël comme une menace pour la paix au Moyen-Orient et dans le monde ». S'adressant aux membres de l'Association jordanienne pour les affaires internationales, M. El Baz a confirmé que l'Egypte ne saurait accepter que les accords de Camp David « prennent le pas sur la volonté de l'Egypte de défendre la sécurité des pays arabes. »

• Le chef d'état-major de la marine, l'amiral Ali Gad, devait effectuer une **visite officielle en France** du 27 octobre au 2 novembre, à l'invitation de l'amiral Leenhardt, chef d'état-major de la marine nationale française.

• Plus d'une centaine de participants représentant 19 Etats étaient prévus à la première **exposition au Caire de matériel militaire**, du 10 au 15 novembre, selon la presse. La France, avec ses 39 participants, est à la tête des grandes nations industrielles présentes. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie et la République fédérale allemande viennent ensuite. Du matériel entièrement fabriqué en Egypte, allant des armes légères aux canons et aux lance-missiles, devait être exposé pour la première fois aux côtés des avions et chars montés en Egypte.

L'aigle de Saladin

L'aigle de Saladin, gouverneur de l'Egypte, vainqueur des Croisés à Jérusalem, remplacera désormais le faucon de Koreiche, du nom de la tribu du prophète de l'Islam, Mohammed, sur l'emblème égyptien, à la suite d'un vote unanime de l'assemblée.

Le faucon de Koreiche s'était lui-même substitué à l'aigle stylisé nassérien, à la suite de la guerre israélo-égyptienne d'octobre 1973, par décision du président Anouar El Sadate.

• Le 25 septembre, en rétablissant officiellement ses relations diplomatiques avec l'Egypte, la Jordanie est devenue le premier pays arabe à rompre solennellement l'ostracisme qui frappe le Caire. La **décision unilatérale d'Amman**, en contradiction avec les résolutions de la Ligue arabe, a scellé avec éclat une normalisation déjà largement amorcée depuis l'arrivée au pouvoir du président Moubarak, il y a trois ans.

• Le 11 octobre, le président Moubarak a terminé une **visite de trois jours en Jordanie**, riche en promesses, mais dont les résultats immédiats se sont limités à l'adoption d'une série de mesures tendant à renforcer les relations bilatérales, estimaient les observateurs.

Cependant, selon des sources très bien informées à Amman, les entretiens des chefs d'Etat ont notamment porté sur des points évoqués par M. El Baz, et sur l'édification d'une plateforme politique et militaire susceptible d'obtenir l'aval d'autres pays arabes.

Budget

Le budget pour l'année 1984/85 sera de 18 milliards 277 millions de livres égyptiennes (autant de dollars environ), accusant un déficit net d'un milliard 200 millions de LE.

Navire libyen chargé d'armes ?

Début octobre, la marine et les forces aériennes colombiennes effectuaient de nombreuses patrouilles dans les eaux territoriales colombiennes de la côte atlantique, à la recherche d'un navire libyen chargé d'armes qui auraient été destinées à la guérilla. Selon le commandant de la marine nationale colombienne, l'amiral Tito Garcia, l'état d'alerte, décrété dans l'armée, dès l'annonce à Panama du passage, dans la région, du navire libyen, serait maintenu pour une durée indéterminée. Selon des informations dont disposaient les forces armées colombiennes, le navire libyen aurait transporté des mortiers, des armes automatiques, des explosifs et des équipements perfectionnés de radiocommunications.

• Le porte-parole de l'organisation des nationalistes mauritaniens (ONAM) a **démenti** à Rome toute participation de son organisation à l'assassinat du Libyen Mohamed Khomsi. Un homme s'exprimant en français avait alors téléphoné à l'agence italienne ANSA pour revendiquer au nom de l'ONAM l'assassinat de M. Khomsi, 39 ans, retrouvé tué dans une pension où il était descendu. M. Khattri Ould Dié a indiqué que cette revendication émanait d'un membre de l'ONAM, « manipulé par une puissance étrangère qui cherche à mettre l'organisation en difficulté ».

L'ONAM, qui possède une représentation à Paris, est une organisation politique et militaire dont l'objectif est de destituer le régime militaire de Nouakchott, a indiqué ce porte-parole. Il a affirmé que certains pays arabes cherchent à discréditer les nationalistes mauritaniens parce qu'ils ont refusé de participer à des opérations de terrorisme international.

SOUDAN

Zone de paix

Le Soudan voudrait que l'assemblée générale des Nations unies adoptât une résolution faisant de la mer Rouge une zone de paix préservée des conflits opposant les grandes puissances.

• Un prêtre catholique américain, le père Peter Curtin Major, a été **enlevé par des rebelles** au Sud-Soudan. L'enlèvement a eu lieu le 4 septembre dernier dans la région de Bentiu.

• La Modern Electronics Company, filiale de la Military Commercial Corporation, projette de construire une **usine d'assemblage** qui produira à partir de ses composants des postes de télévision, des réfrigérateurs, des air-coolers, des fours à gaz, des magnétophones et des radios. L'étude de faisabilité réalisée par Daewoo est terminée. Le coût estimé du projet est de 5 millions de dollars. Le lancement des travaux est prévu pour le début de l'année.

• Le 29 septembre, le président Nimeiry a annoncé la **levée de l'état d'urgence** décrété le 29 avril dernier.

• Le 3 octobre, un **incendie** a ravagé un local de l'ambassade américaine à Khartoum, provoquant des dégâts estimés entre 5 et 6 millions de dollars. Selon le quotidien Alyam, les pompiers ont mis cinq heures à circonscrire cet incendie. Le local, servant d'entrepôt à l'ambassade, est situé dans le quartier industriel de Khartoum, dans le Sud de la capitale. Une enquête a été ouverte sur les origines de l'incendie, qui, selon un témoignage recueilli par Alyam, pourrait avoir été provoqué par un court-circuit.

• La France a commis « une **erreur stratégique majeure** » se retirant du Tchad pour abandonner ce pays aux soldats du colonel Kadhafi, qui s'y maintiendront sous l'uniforme des adversaires tchadiens du gouvernement légitime de N'Djaména », a estimé le chef de l'Etat.

• Des **semi-remorques-citernes** de type M-969A1 de 5 000 gallons de carburant ont été commandés par l'armée auprès d'Eastern Tank (USA). Ce marché représente un montant de 3 724 575 US \$.

• Les Arabes sont « **incapables de vaincre Israël sur le plan militaire** et, de toute façon, la guerre est impossible, car il n'existe aucune entente entre les pays arabes », a affirmé le président Nimeiry, dans une interview au quotidien koweïtien Al Anbaa. « Nous pouvons vaincre Israël par des moyens pacifiques, car nous sommes les plus forts et le temps travaille pour nous », a estimé le chef de l'Etat qui a ajouté en avançant pour preuve l'adoption du plan de paix, dit plan de Fès, par le 12^e Sommet arabe, réuni en 1982 au Maroc, que « les Arabes, dans leur totalité, ne veulent pas la guerre ».

Soldats éthiopiens tués ou blessés dans le Tigre

307 soldats éthiopiens ont été tués ou blessés lors d'une attaque lancée par la guérilla de la province du Tigre contre la ville de Rama située à 40 km au Nord d'Adua, sur le principal axe routier entre Addis Abeba et Asmara,

a annoncé à Khartoum le FPLT. Selon un communiqué, 101 soldats gouvernementaux ont également été capturés lors de l'attaque de la garnison qui a eu lieu le 23 septembre. Au cours de ce combat, qui a duré 8 h, un bataillon de la 114^e brigade de l'armée éthiopienne a été anéanti. Des renforts éthiopiens envoyés sur place ont été repoussés. Le communiqué a indiqué enfin qu'un important stock d'armes et de munitions avait été saisi.

MAURITANIE

Inondations dans la région d'Atar

Le gouvernement a déclaré la ville d'Atar zone sinistrée à la suite des inondations du 21 septembre. Celles-ci ont provoqué la mort de quatre personnes et détruit 70 % des habitations. 3 000 familles sont sans abri. Des unités de l'armée et tout le personnel dont disposait la région administrative se sont efforcés de réinstaller les populations des quartiers sinistrés. Les secours : tentes, couvertures et produits alimentaires dépêchés de Nouakchott continuaient de parvenir à Atar, le 26 septembre. Cette région n'avait pas connu de pluies depuis plus de dix ans. L'ampleur des dégâts provoqués par cette première pluie, qui n'a pas dépassé 46 mm, serait due, estimait-on à Nouakchott, à la surprise. Devant la sécheresse persistante, la population avait, en effet, commencé à construire des maisons dans le lit des oueds asséchés et dans leurs environs immédiats.

Sommet tripartite

Le 16 septembre, les problèmes du Sahara occidental, du Tchad et de l'Afrique australe ont été examinés par les présidents mauritanien, malien et algérien, au cours de leur rencontre à Nouakchott, a déclaré le président malien Moussa Traoré, au cours d'une brève conférence de presse. Interrogé sur les récents accords d'Oujda créant une union d'Etats entre le Maroc et la Libye, le président Traoré a rappelé que la constitution de sous-groupes régionaux avait été recommandée par le sommet de l'OUA de Lagos en 1980, en vue d'un développement harmonieux des Etats africains. « Si Oujda vise cet objectif, nous sommes d'accord. Mais nous sommes fondamentalement opposés à toute tentative de création de groupes antagonistes en vue d'aviser les tensions dans une sous-région », a-t-il dit.

Parlant du conflit du Sahara occidental, le président malien a estimé : « La responsabilité en incombe à la partie intéressée qui n'a voulu engager aucune action pour trouver une solution, ni prendre les dispositions nécessaires pour que l'OUA ne continue pas à être bloquée par ce problème. Nous estimons que, lors du prochain sommet de l'OUA, une solution concrète devra être examinée », a-t-il déclaré. Au sujet du Tchad, le chef de l'Etat malien a estimé que le prochain sommet de l'OUA qui devra se tenir au lieu (Addis-Abeba) et dates (12-15 novembre) prévus, a-t-il dit, doit parvenir à sensibiliser toutes les parties au conflit pour que celui-ci prenne fin le plus

AFRIQUE

rapidement possible. A propos de l'Afrique australe, les trois chefs d'Etat ont déploré la dégradation de la situation dans cette région et estimé qu'il fallait aider les Etats membres de la Ligne de front et s'opposer à l'apartheid. Les trois chefs d'Etat ont également examiné les questions de la coopération entre leurs pays, notamment dans les domaines de l'agriculture et des échanges économiques.

SENEGAL

Fin de la participation à la FINUL

Le gouvernement a décidé de ne pas renouveler la participation de son contingent au sein de la force intérimaire des Nations unies pour le Sud-Liban (FINUL), a indiqué le directeur de cabinet du ministère des Forces armées, M. Amadou Fall, interrogé à ce sujet par l'AFP. M. Fall s'est toutefois refusé à donner les raisons qui ont amené le Sénégal à prendre cette décision, précisant que celles-ci ont été fournies à l'Organisation des Nations unies. Mais le bureau d'information des Nations unies à Dakar, interrogé à ce propos, a affirmé ne pas être au courant de la décision du gouvernement. Par ailleurs, de source informée à Dakar, on apprenait qu'une mission militaire s'était rendue au Tchad, mais on démentait officiellement dans la capitale que des soldats du contingent de la FINUL seraient envoyés à N'Djaména.



Drapeau d'une unité sénégalaise de la FINUL et sa garde

• Le 3^e tournoi de volley-ball ouest-africain du CISM (Conseil international du sport militaire) s'est déroulé à Dakar du 4 au 9 septembre 1984. Une

semaine durant, le public sénégalais s'est habitué au volley à la façon militaire. C'est finalement l'équipe militaire du Sénégal, l'ASFA (l'Associa-

tion sportive des forces armées du Sénégal) qui a remporté la coupe mise en jeu, au détriment de l'équipe militaire ivoirienne, dans une finale bien équilibrée.

Pour en arriver là, les deux équipes finalistes avaient éliminé tour à tour côté sénégalais, la Mauritanie par 3 sets à zéro, le Nigeria par 15 sets à 3, et en demi-finale, la Sierra-Leone par 15 sets à 5, du côté ivoirien, le Mali, par 3 sets à 1, la Sierra Leone, par 15 sets à 10, en demi-finale, le Nigeria, par 15 sets à 6. Au terme de ce 3^e championnat militaire, Sénégalais et Ivoiriens ont pris le meilleur sur des équipes techniquement peu préparées, comme en témoignent les scores. En match de classement, la Sierra Leone est venue à bout du Nigeria (3 sets à zéro), se classant ainsi 3^e, suivie du Nigeria, du Mali et de la Mauritanie.

• Le 17 septembre, le ministre français délégué à la Coopération, M. Christian Nucci, est venu à Dakar, où il a été accueilli par le ministre des Forces armées, M. Médoune Fall, et l'ambassadeur de France, M. Claude Harel. M. Nucci s'est immédiatement rendu au palais présidentiel où il a été reçu par le président Abdou Diouf, en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Moustapha Niasse, et du ministre des Forces armées. En même temps, était signalé l'envoi d'une mission militaire au Tchad. Le ministre français s'est refusé à donner des indications sur la teneur de sa mission.

• Le 19 septembre, le général de brigade Joseph-Louis Tavarès da Souza

R235 GUERRIER le « TOUT TERRAIN » de votre force aérienne

aerospatiale

UN SYSTEME D'ARMES POLYVALENT :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Reconnaissance | <input type="checkbox"/> Liaison |
| <input type="checkbox"/> Lutte antiguérilla | <input type="checkbox"/> Evacuation sanitaire |
| <input type="checkbox"/> Assaut | <input type="checkbox"/> Entraînement au combat |

UN AVION :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> STOL | <input type="checkbox"/> Economique |
| <input type="checkbox"/> Simple | <input type="checkbox"/> Robuste |